



Débat Public Arc de Dierrey Réunion Générale Géostratégie gazière

* * *

Florence Dufour

Commission de Régulation de l'Énergie

Réunion du 24 novembre 2009 – Pont SainteMaxence

Sommaire

- **Qui est la CRE ?**
- **Le marché du gaz en France**
- **La régulation des investissements**

La CRE dispose de pouvoirs de régulation sur les infrastructures gazières depuis 2003

La mission de la CRE

« La CRE concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel.

Elle veille, en particulier, à ce que les conditions d'accès aux réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz naturel n'entravent pas le développement de la concurrence... »

Ses pouvoirs

- ▶ Elaboration des **tarifs d'accès aux réseaux de transport**, de distribution et aux terminaux méthaniers;
- ▶ Approuve / fixe les **règles d'accès** au réseau;
- ▶ **Approbation des investissements** des transporteurs;
- ▶ Règlement des **différends** relatifs aux infrastructures gazières;
- ▶ Veille à l'absence de subventions croisées;
- ▶ Surveillance des **marchés** de gros.



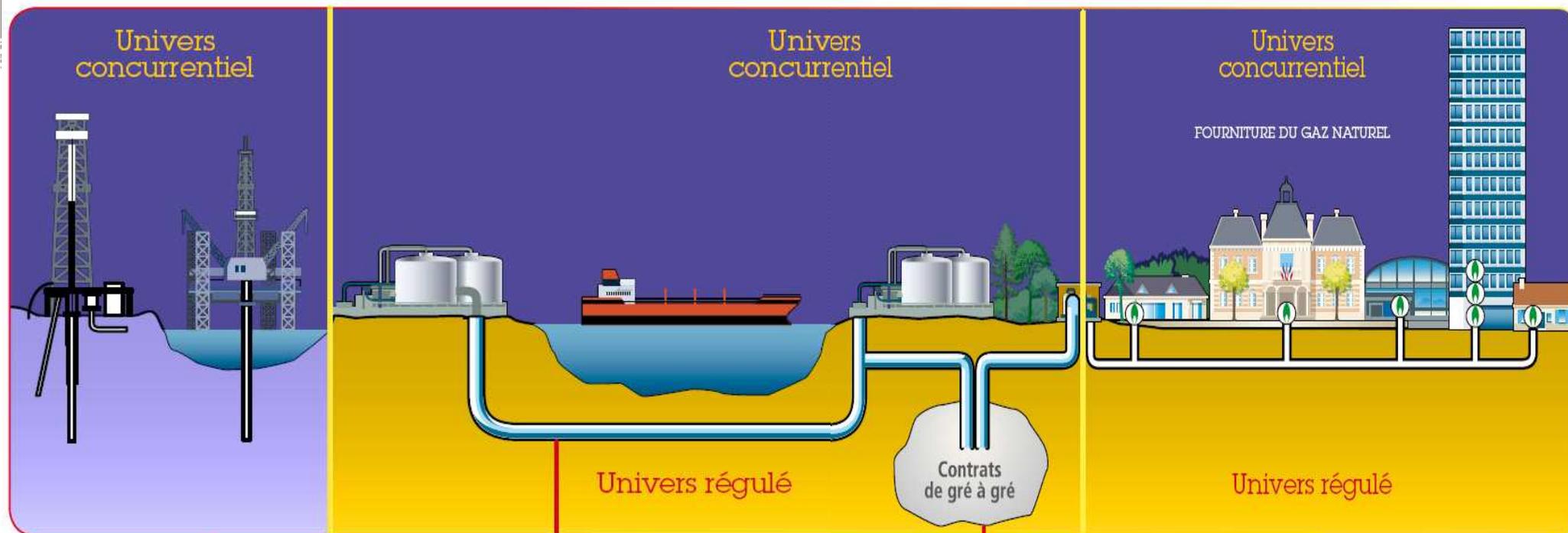
Sommaire

- **Qui est la CRE ?**

- **Le marché du gaz en France**

- **La régulation des investissements**

La chaîne gazière



Exploration / Production

Le gaz naturel provient de gisements terrestres ou marins (off shore). Il est importé principalement de Norvège, des Pays-Bas, de Russie et d'Algérie

Transport

Le gaz naturel est transporté soit par un réseau de gazoducs terrestres ou maritimes, soit par navires méthaniers (GNL)

Stockage

Le gaz naturel est stocké à plusieurs centaines de mètres sous terre dans des réservoirs. Ce système permet de répondre à la demande des clients (hiver)

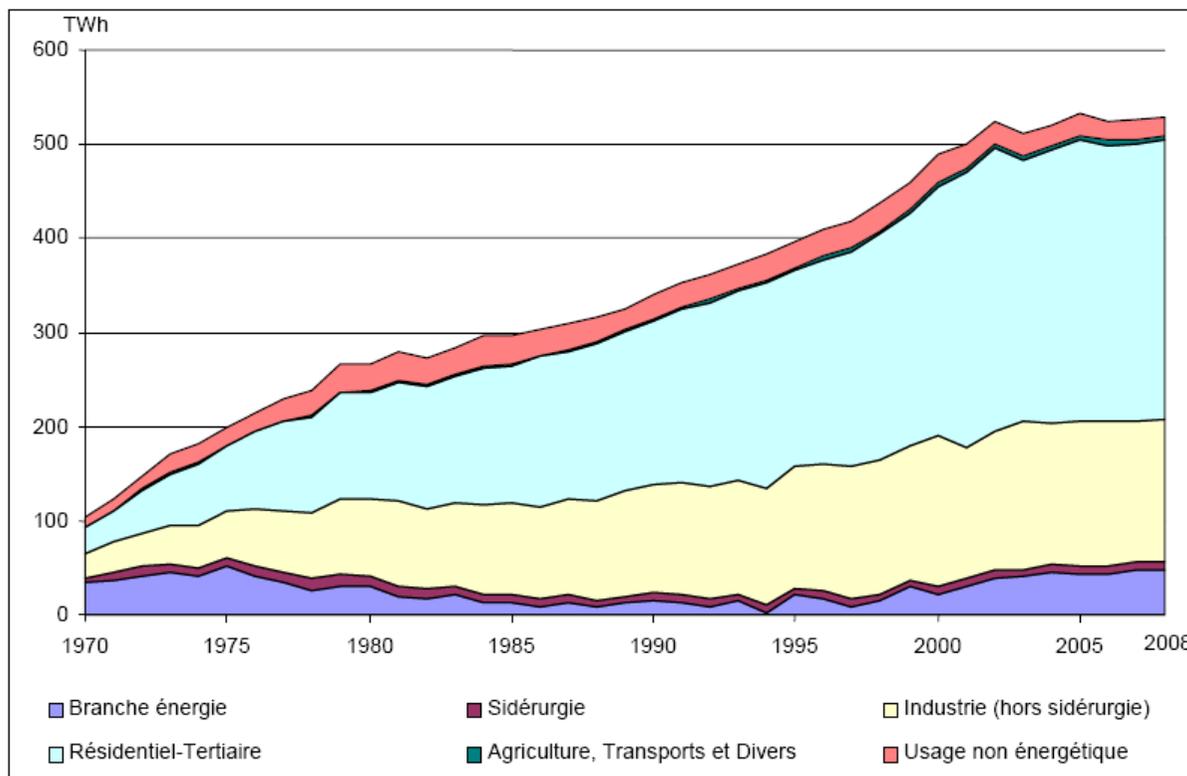
Distribution

Le gaz naturel est acheminé jusqu'aux clients finals

(Source : rapport annuel GrDF)

Les infrastructures : un enjeu pour la sécurité d'approvisionnement de la France

- Consommation française en 2008 : **~500 TWh** de gaz naturel.
- Le gaz naturel représente **14,8%** de la consommation en énergie primaire.
- **98%** du gaz naturel est **importé**.
- Le GNL représente entre **25 et 30%** des approvisionnements.



- Une grande partie du gaz naturel est utilisée pour le **chauffage**
➔ importance de la modulation saisonnière (été/hiver)
- La France est un **pays de transit** (Italie et Espagne, 74 TWh en 2008)

Source : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Statistiques Gaz Naturel 2008

Cartographie des infrastructures

EGYPTE 2%
NIGERIA 1%
QATAR 1%

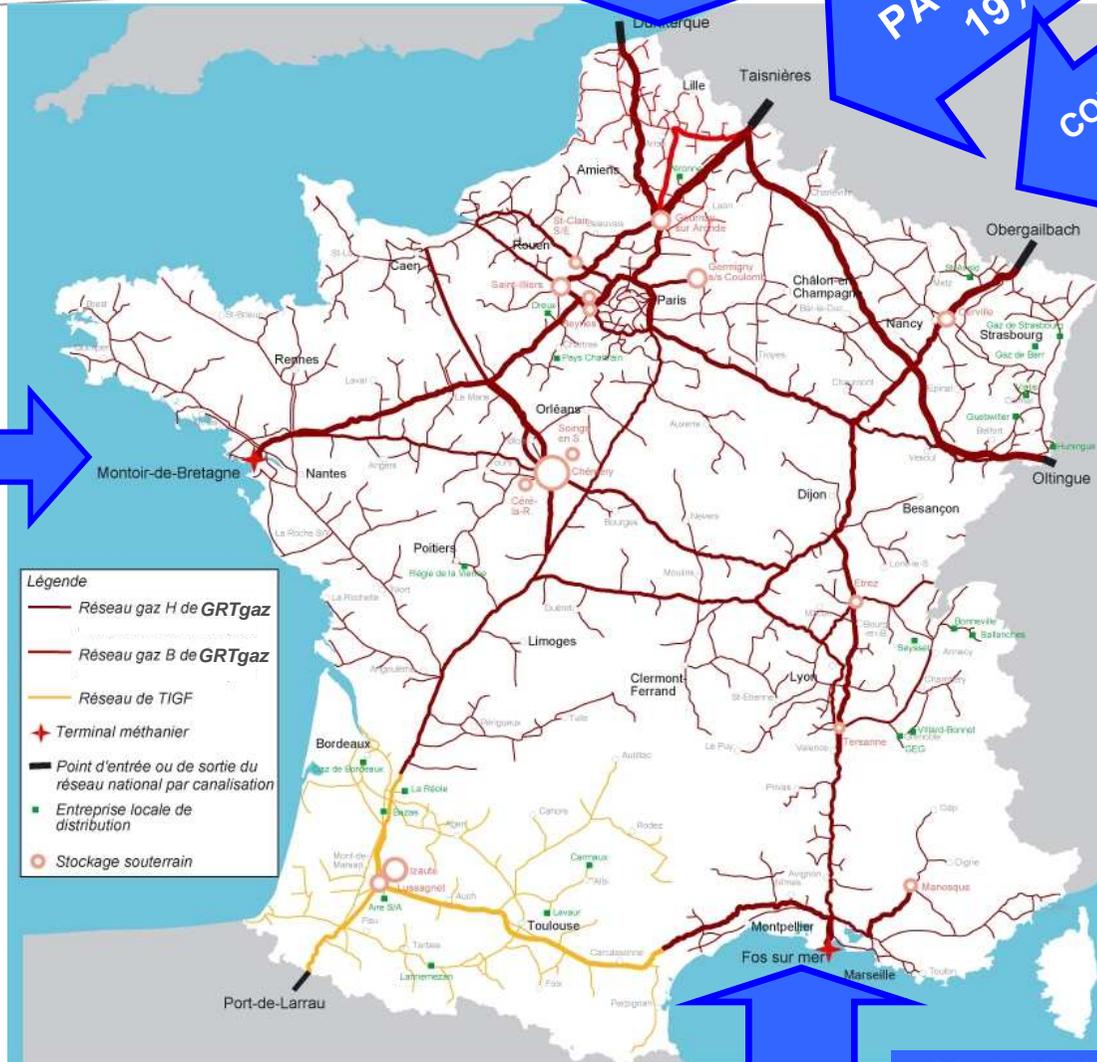
NORVEGE
33%

PAYS-BAS
19%

COURT TERME - DIVERS
12%

RUSSIE
15%

ALGERIE 17%



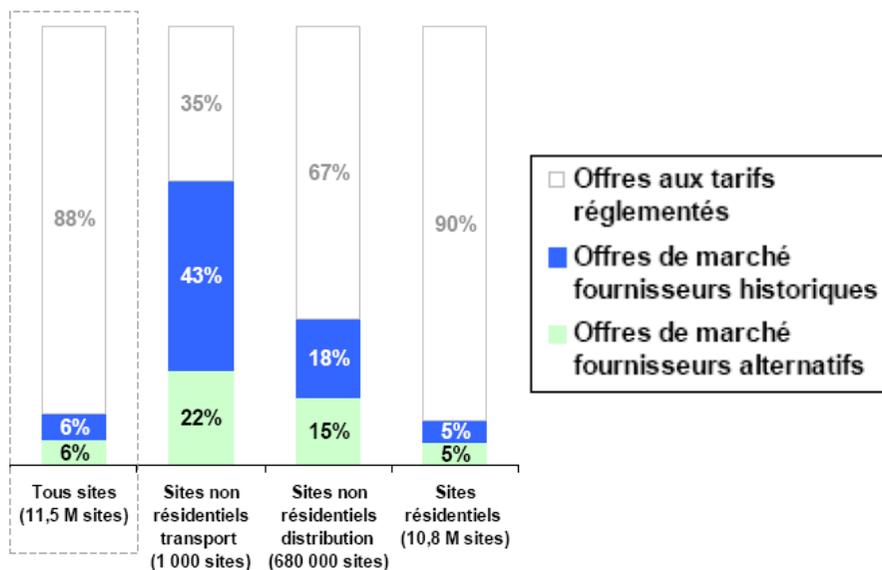
Légende
 — Réseau gaz H de GRTgaz
 — Réseau gaz B de GRTgaz
 — Réseau de TIGF
 * Terminal méthanier
 ■ Point d'entrée ou de sortie du réseau national par canalisation
 ■ Entreprise locale de distribution
 ○ Stockage souterrain

Source : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, Statistiques Gaz Naturel 2008

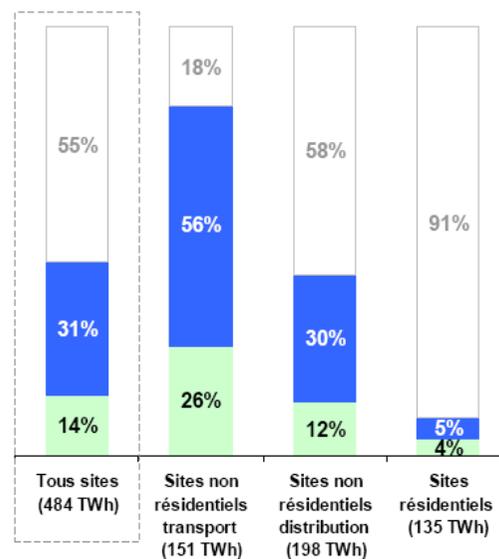
Les chiffres de l'ouverture du marché gazier à fin juin 2009

- ▶ **~11.500.000 sites éligibles** consomment **~500 TWh** ;
- ▶ **65 % de la consommation des gros sites industriels, 42% des clients professionnels et 9% des clients domestiques se fait hors contrats réglementés** ;
- ▶ **22% des industriels, 15% des professionnels et 5% des clients domestiques ont choisi un fournisseur alternatif** ;
- ▶ **La part de marché des fournisseurs autres que GDF Suez, Total et les régies est de 14 % en quantité de gaz et 6 % en nombre de clients.**

Répartition des sites par type d'offre au 30 juin 2009



Répartition des consommations annualisées par type d'offre au 30 juin 2009



Source : GRT, GRD, Fournisseurs historiques – analyse CRE



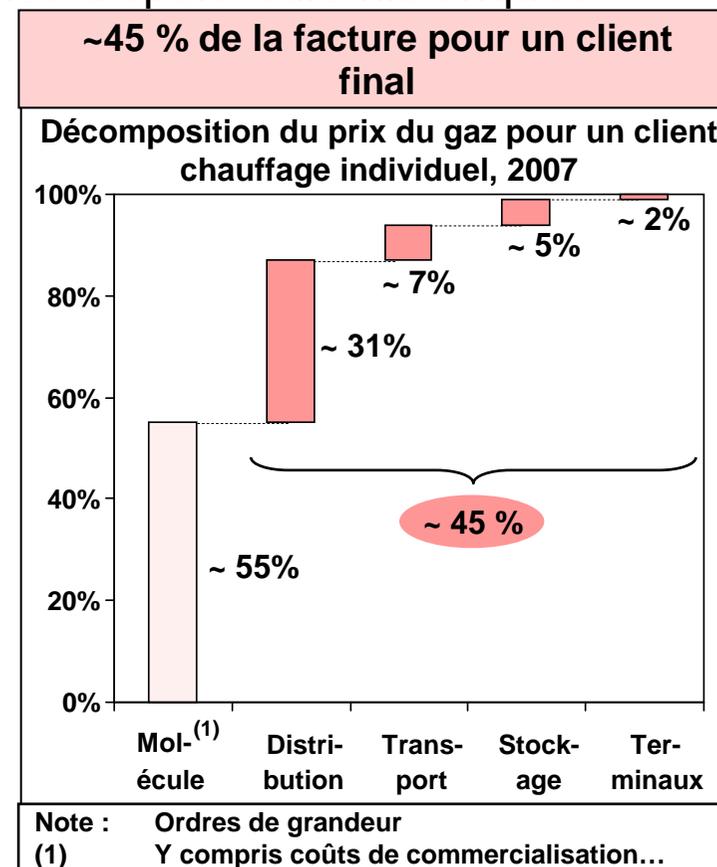
Les infrastructures : un enjeu pour le bon fonctionnement du marché

- Les infrastructures représentent des **investissements considérables**
- **Leur usage est indispensable à tous les fournisseurs** afin de pouvoir livrer leurs clients
- Elles sont en grande partie exploitées par des filiales d'opérateurs historiques

➔ **Nécessité de mutualiser** les infrastructures existantes pour tous les utilisateurs

➔ **Nécessité de réguler** afin de :

- Assurer un accès des tiers transparent et non discriminatoire ;
- S'assurer que les coûts sont efficaces ;
- S'assurer que les investissements nécessaires au bon fonctionnement du marché et à la sécurité d'approvisionnement sont réalisés.



Des besoins en investissements malgré les perspectives d'évolution de la consommation

- Pendant longtemps les investissements dans les infrastructures gazières étaient tirés par **la croissance de la consommation nationale** (supérieure à 2% / an)
- Aujourd'hui, la consommation de gaz **se stabilise** : la dernière programmation indicative gaz retient des prévisions de consommation de gaz, soit en recul, soit stable ⇒ (505 à 585 TWh/an en 2020)
- Néanmoins des **besoins en investissements** existent pour :
 - faciliter les mouvements de gaz par la décongestion des réseaux
 - assurer la sécurité d'approvisionnement : diversifier les sources de gaz
 - permettre la production d'électricité : 20 centrales électriques au gaz en 2020 (dont 7 en construction)

Début janvier 2009, malgré une baisse de **70%** des arrivées de gaz à la frontière allemande (crise russo-ukrainienne), GRTgaz a **continué** à acheminer le gaz pour l'ensemble des clients alors même qu'un **record** de consommation a été enregistré.

Sommaire

- Qui est la CRE ?
- Le marché du gaz en France
- La régulation des investissements

Plusieurs mécanismes de régulation des investissements

➔ Des analyses et des contrôles systématiques faits par la CRE :

Pour approuver les programmes d'investissements des transporteurs

- Présence des projets nécessaires au bon fonctionnement du marché
- Traitement transparent et non discriminatoire des acteurs de marché (raccordement des terminaux méthaniers, CCCG)
- Maîtrise des coûts des projets

➔ Des mécanismes pour valider la pertinence des investissements

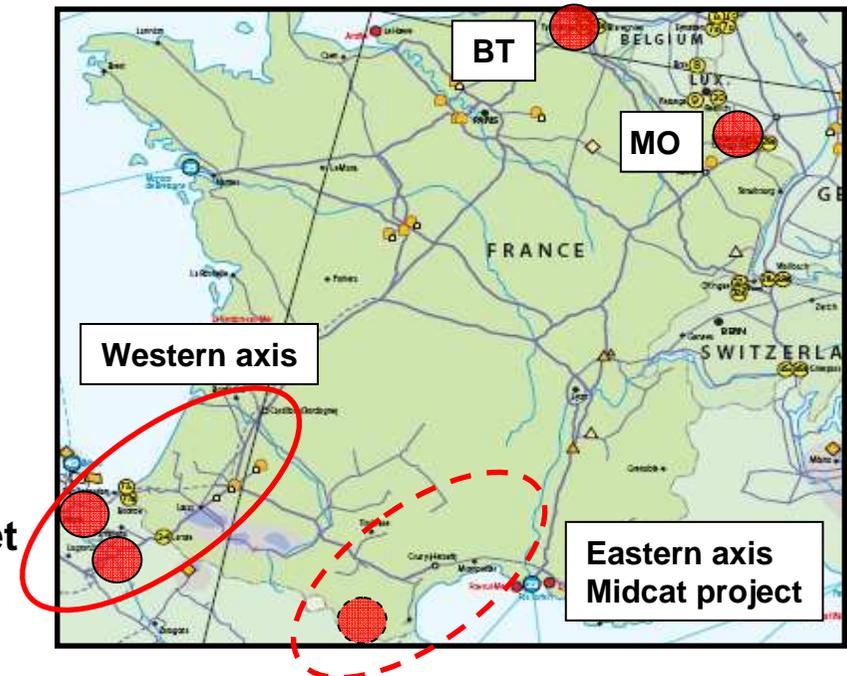
Développement de nouvelles capacités sur la base d'engagements de long terme de la part des fournisseurs pour financer les investissements

Dimension européenne

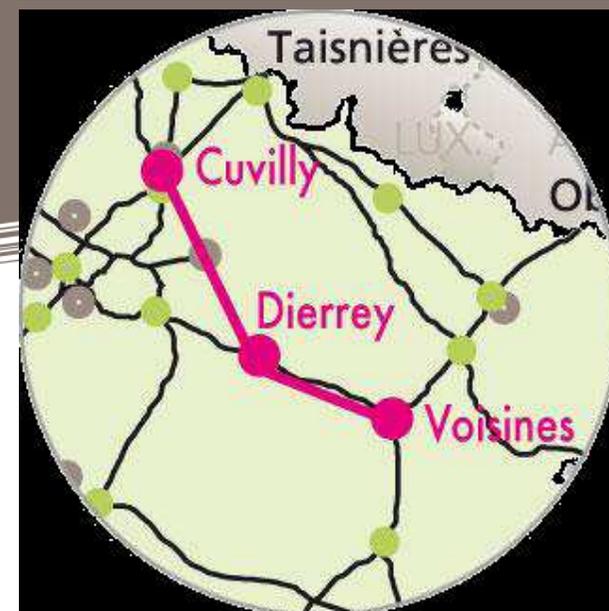
Développement des interconnexions

3 interconnexions en cours de développement :

- **Interconnexion avec l'Allemagne (Obergailbach)**
 - Commercialisation menée en 2005
 - Capacités mises en service en 2009
- **Interconnexion avec la Belgique (Taisnières)**
 - Commercialisation menée en 2008
 - Capacités prévues pour 2013
- **Interconnexions avec l'Espagne (Larrau, Biriadou et MidCat)**
 - Open seasons menée en octobre 2009
 - Capacités prévues pour 2013 et 2015



Le projet Dierrey : les étapes

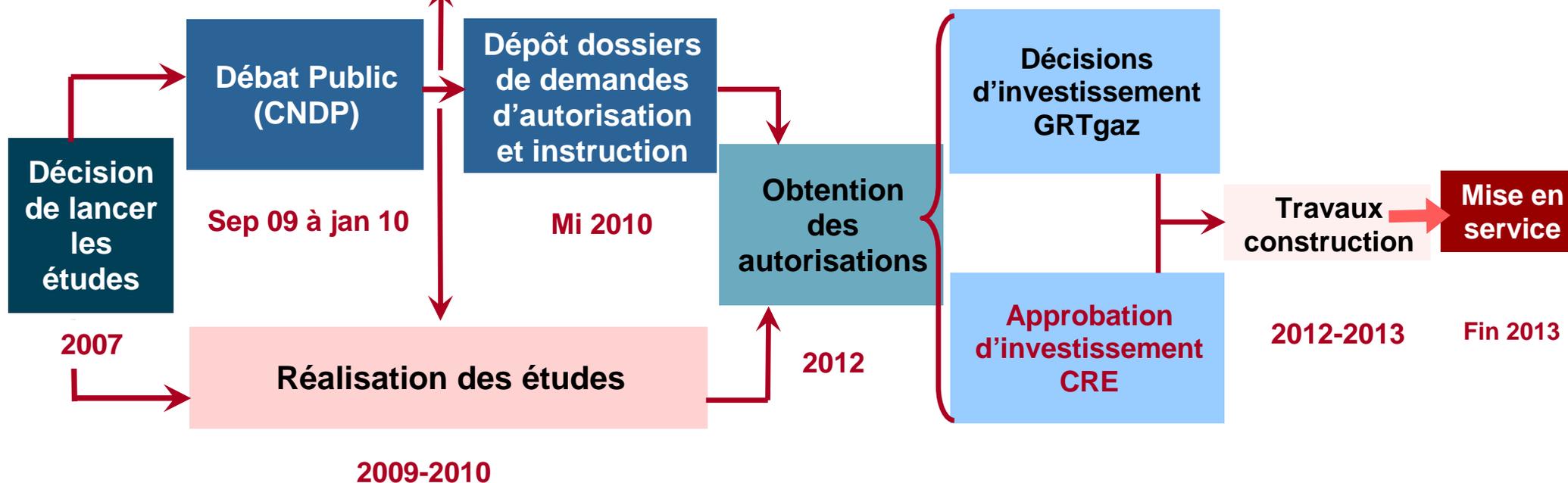


Signature de contrats de réservation avec les fournisseurs pour :

* Taisnières H : avant février 2010

• Décision d'investissement Dunkerque LNG : avant mi 2010

• Projet de terminal Antifer





Merci de votre attention

www.cre.fr